

Claudine BERGER

Les idées émises dans ce manuscrit n'engagent que l'auteur et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité du Comité pour l'histoire de La Poste ou de La Poste, ni refléter leur position.



Mémoire de femme aux PTT

Le douze mai 1932, jour de ma naissance, est aussi un jour de deuil, puisqu'il coïncide avec la mort de ma mère.

Je suis confiée à mes grands-parents maternels, sous la surveillance vigilante de mon père.

Je ferme les yeux : une âcre odeur de peau tannée, de colle et d'acide monte à mes narines dans l'atelier de reliure de mon père ; une agréable senteur de copeaux de bois flotte dans celui de mon oncle, menuisier et sculpteur sur siège.

En 1936, je crois, je me vois juchée sur les épaules de mon grand-père paternel. Devant nous claquent des drapeaux noirs. Des têtes ondulent à l'infini. Soudain, un cri retentit « les gardes mobiles » : dans un mouvement de panique, le cortège se disloque. Nous courons. Je rebondis comme un ballon sur le dos de mon grand-père.

Peu après, ce dernier quitte la vie, après avoir enseigné à mon père, l'esprit d'indépendance, la volonté, le courage devant l'adversité, le goût du travail bien fait. Il avait connu la rude vie des montagnards savoyards, avant d'entamer son tour de France et de s'installer à PARIS. Maître Compagnon réputé, il a contribué à la décoration du Pont Alexandre III, en sa qualité de sculpteur sur bronze. Anarchiste convaincu, il rédigeait occasionnellement des articles dans le journal « LA VAGUE ».

1938 constitue une année importante dans ma vie de petite fille car j'entre à « L'Ecole Communale de Filles » de la rue du Télégraphe dans le XXème arrondissement de PARIS, accompagnée par ma grand'mère qui, pour l'occasion, m'a acheté un beau tablier neuf. Elle semble aussi émue que moi.

Comme tous les enfants, j'ai pleuré au moment de la première séparation, mais je me suis vite adaptée à la vie scolaire.

Arrive septembre 1939, la mobilisation de mon père, qui fut prisonnier en 1940, ne devait revenir que cinq ans plus tard, le cœur usé.

Des années d'occupation allemande, je conserve le souvenir de fréquentes alertes, des descentes rapides dans la station de métro Télégraphe, la plus profonde de Paris, des leçons commencées dans la salle de classe et terminées sur les quais.

En 1942, un évènement familial important se produit, la naissance de ma cousine germaine, Danielle : « Chic, j'ai une petite sœur ! ». Dans la bande de gamins que je fréquente, je suis la seule « fille unique ».

Nous, les gosses, investissons tout le quartier, depuis la porte des Lilas, jusqu'au petit square de Ménilmontant.

Les rues sont vides de voitures, alors à nous les parties de cache-cache, de « balles au prisonnier », de sonnettes tirées pour voir surgir une concierge furieuse « petits voyous ! ». Tout cela fait oublier les crampes d'estomac dues à une nourriture insuffisante.

Après la porte des Lilas, commence déjà la campagne. Là se trouvent de modestes pavillons en pierre meulière, entourés de jardins. En ce temps de disette, les propriétaires de ces lieux cultivent quelques légumes pour améliorer l'ordinaire.

Je dois avouer, à ma grande honte, que je me livre avec les autres garnements, au chapardage de nourritures diverses.

Pour les tomates, nous avons inventé un système ingénieux : nous attachons une boîte de conserve au bout d'un bâton, la passons à travers les lattes de bois espacées des clôtures, la glissons sous la tomate et tirons d'un coup sec.

Mémoire de femme aux PTT

Nous avons une excuse : la FAIM.

En 1942, je joue souvent à la « nounou ». Mes grands-parents assument la garde de leur autre petite fille, Danielle, dont le père réfractaire au Service du Travail Obligatoire en Allemagne, vit caché. Ma tante craignant des représailles, a confié sa fille à sa mère.

Au cours de cette année, fleurit sur la poitrine de certaines de mes compagnes de classe, une étoile jaune à six branches.

Un beau matin, elles ne se présentent pas derrière leurs pupitres, comme c'était la coutume avant que la maîtresse donne l'ordre de s'asseoir.

A partir de ce jour, leurs places demeurent vides « elles sont parties à la campagne » commente la maîtresse et nous, les enfants, nous pensons « elles ont de la chance... ! ». Nous ne les avons jamais revues.

Au cours de cette même année, je suis régulièrement première de ma classe. La Directrice conseille à ma Grand'Mère de me laisser poursuivre ma scolarité au Lycée Lamartine, d'excellente réputation. Je passe avec succès l'examen des Bourses.

L'équipe dirigeante du Lycée Lamartine procédait à une sévère sélection. J'y suis acceptée grâce à la chaude recommandation de ma Directrice et à ma réputation d'excellente élève.

En 1943, je pénètre dans cet établissement. Dès le premier jour, je comprends à quel point il me faudra travailler dur, quand le professeur principal demande à chacune de nous la profession du père : « médecin, pharmacien, avocat, huissier... ». Je dois également m'adapter aux différents enseignants et apprendre à organiser mon travail à l'aide de mon « cahier de textes ».

Dans le petit immeuble que nous habitons mes grands-parents et moi, demeure un professeur retraité de français-latin-grec. Il me propose ses conseils, j'accepte avec joie.

Mes grands-parents possèdent tous deux le Certificat d'Etudes Primaires, une référence pour leur époque, mais leur savoir ne dépasse pas l'orthographe, la grammaire, la géographie et l'arithmétique.

Ma grand-mère, femme au foyer, pour améliorer l'ordinaire, lave et repasse du linge pour le voisinage.

Mon grand-père travaille dans l'orfèvrerie. Je l'entends tousser la nuit, les poumons usés par les acides.

Grâce à l'aide du vieux professeur, j'entame des études honorables et je n'ai pas à rougir de mes résultats comparés à ceux de mes compagnes privilégiées par leur milieu familial.

Mon naturel sociable me permet de nouer des relations agréables avec certaines élèves pendant les récréations et les après-midi de « plein air », mais en dehors du Lycée, je continue à fréquenter les enfants du quartier.

En 1944, pendant les vacances scolaires, PARIS est libéré des troupes d'occupation allemandes, et mon oncle reparaît dans notre vie. Il porte un brassard « F.F.I. », et j'apprends qu'il était entré dans la résistance peu après sa « disparition ».

De cette même période, date également un terrible souvenir : je me trouve place Gambetta, devant la mairie du XXème arrondissement, avec d'autres gamins poussés là par la curiosité. Une foule grondante, haineuse, nous entoure. Elle conspu de malheureuses femmes traînées par des hommes au regard méchant. Alors, une peur panique nous prend, nous fuyons. J'apprendrai par la suite que ces femmes étaient accusées d'avoir « couché avec des allemands » et condamnées pour cela à avoir le crâne rasé.

Mémoire de femme aux PTT

Je suis trop jeune pour philosopher sur le bien fondé de cette action, mais leurs yeux apeurés m'ont longtemps poursuivie et je garde encore maintenant en moi une sorte d'angoisse quand je me trouve au milieu de la foule.

Peu après, je connais mon premier chagrin : la chienne de la maison meurt de vieillesse, après avoir partagé mes joies et mes peines d'enfant.

A la rentrée d'octobre, se déroule une cérémonie solennelle dans le préau du Lycée : un hommage à tous les morts de cette guerre non encore terminée, et aux professeurs qui ont participé aux actions de la résistance.

En mai 1945, après l'armistice, mon père revient de captivité. J'éprouve à la fois un bonheur et un choc : un bonheur de retrouver un père, un choc de le voir diminué, très malade.

Après deux tentatives d'évasion, il avait été placé dans un camp de redressement pour « prisonniers récalcitrants » où les conditions nettement plus sévères que dans un camp de prisonniers « classique » lui avaient donné, à 40 ans, le cœur d'un vieillard.

Mon avenir le préoccupe beaucoup.

Aussi décide-t-il de prendre rendez-vous avec mon professeur principal.

Il résulte de cette entrevue, que je resterai au lycée jusqu'au baccalauréat.

De son côté, il décide, contre l'avis de son médecin, de reprendre son activité de relieur.

Je découvre également, en cette année 1945, la femme qui a eu le courage de l'attendre pendant cinq ans et qui a décidé de partager l'existence de mon père.

Nous sympathisons immédiatement.

J'admire sa force de caractère, son regard franc, son sourire lumineux.

Mais mon père ne veut pas m'arracher à mes grands-parents. Je lui en garde une immense reconnaissance. Il est vrai qu'il peut facilement veiller sur moi car nous habitons très près les uns des autres.

En 1946, mon grand-père décède, les poumons complètement usés. J'éprouve une peine immense. Je l'aimais beaucoup. Nous avons effectué tous deux de longues promenades.

Il m'a fait découvrir les vieilles rues, les petites ruelles, les jardins cachés derrière les lourdes portes cochères et il me racontait l'histoire des barricades du temps de la commune.

Nous franchissions souvent les limites de notre territoire, le quartier St Fargeau, et nous poussions parfois jusqu'à la rue des Couronnes ; après avoir descendu un escalier aux marches raides nous traversons une place au milieu de laquelle trônait une très vieille fontaine. Mon grand-père m'expliquait qu'il s'agissait d'un ancien abreuvoir à chevaux. Plus loin c'était un vrai village d'artisans, c'est là que fût tourné le célèbre film « Casque d'Or ». Il ne reste plus grand-chose de ce passé.

Mon grand-père m'a également fait découvrir les arbres, les plantes, dans la proche banlieue des Lilas et du Pré St Gervais. De la fenêtre de notre logement où Paris s'étendait à nos pieds, il m'a fait admirer les levers et les couchers de soleil, les étoiles qu'il connaissait par leurs noms.

Malgré l'absence d'une mère, je n'étais pas une fillette malheureuse car entourée d'affection.

Après la mort de ce grand-père, mes oncles tant maternels que paternels me témoignent beaucoup d'attention.

Auprès d'eux je me forge le caractère. J'appartiens à une famille de compagnons, l'honnêteté, le travail bien fait, la rigueur, constituent leur règle de vie.

Mémoire de femme aux PTT

La santé de mon père nous donne de plus en plus de sujets d'inquiétude. Il se sait condamner. Alors, il décide, malgré les protestations de mes professeurs de me retirer du lycée. Il veut que j'entre à l'école Pigier afin d'apprendre un métier.

Donc, après avoir satisfait à la première partie du baccalauréat, j'étudie pendant deux ans la dactylographie, la sténographie et l'anglais commercial.

Après avoir obtenu des diplômes dans ces trois domaines, je fais une demande d'embauche à la Direction des Postes de PARIS et à celle des Services Ambulants, et c'est ainsi que je débute à 19 ans à la Direction des Bureaux Ambulants du Sud-Ouest comme « auxiliaire dactylographe ».

Je n'oublierai jamais ce bâtiment vétuste situé le long des voies ferrées et non loin de la Seine.

Au milieu de la pièce que nous occupons trône un poêle en fonte, un Godin, qu'il faut allumer tous les matins d'hiver.

La fenêtre donne sur le toit de la cantine où parfois se promène une famille de rats.

Nous sommes quatre femmes dans ce local ainsi qu'un planton chargé de la répartition du courrier.

Le soir, les dirigeants des services ambulants viennent chercher leurs « livres de bord » sur lesquels nous avons collé les ordres de service.

La première fois qu'avec mes collègues j'entre à la cantine, je dois essayer les réflexions plus ou moins grivoises de ces messieurs.

Dans ce milieu, les femmes n'ont pas leur place, aussi faisons-nous, nous, les dactylos, une entrée très remarquée.

Pendant « l'heure du déjeuner », je me rends au Jardin des Plantes par beau temps ou je remonte pour étudier, car j'ai décidé de me présenter au premier concours ouvert aux femmes qui serait organisé. Ce fût celui d'agent d'exploitation.

Mon père, avant de mourir en juin 1952, eût le soulagement d'apprendre que j'étais reçue à ce concours, mais j'attends jusqu'au 21 août 1953 pour être nommée au Centre de Chèques Postaux de PARIS, après une période difficile de mouvements sociaux ; j'ai la chance de ne connaître que pendant trois mois le dur travail en salle au rendement sur machines mécanographiques. En effet, la Direction des Services Postaux recherche des dactylographes pour son Atelier et je suis affectée dans ce service après un petit examen de contrôle.

Là, je me lie d'amitié avec Eliane, originaire de Perpignan, militante C.F.T.C., elle me persuade d'adhérer à ce syndicat auquel je reste fidèle jusqu'à la scission, où je prends le tournant C.F.D.T., mais ceci est une autre histoire.

De cette période, je garde en mémoire une visite que je rends à mon amie à l'hôtel qui lui avait été recommandé par les Services Sociaux du Ministère des P.T.T. Une horreur ! la chambre est située dans un sous-sol avec comme seule ouverture un vasistas donnant sur un sombre couloir aux odeurs douteuses. Comment un Service Social digne de ce nom peut-il envoyer une jeune provinciale dans un tel taudis sans s'être assuré qu'il s'agit d'une chambre décente.

Heureusement, une ambiance jeune et sympathique règne dans l'Atelier de dactylographie dirigée par une surveillante sévère mais juste.

Là encore, je ne reste pas longtemps car l'Administration organise des concours spécifiques de « Sténo-dactylos », les agents d'exploitation doivent « disparaître » des Ateliers de dactylographie.

Mémoire de femme aux PTT

Je suis donc transférée dans une autre section où le travail me paraît tout de suite intéressant.

Il s'agit du service des dossiers de sociétés, périodiques et conditionnement d'objets.

J'enrichis mes connaissances de notions de droit privé et noue des contacts avec des représentants de maisons d'édition et d'entreprises de routage.

Comme je possède « le plus petit grade » des membres de la section au nombre de quatre sous l'autorité d'un « rédacteur », je décide de préparer assidûment le concours de Contrôleur.

Cette préparation constitue pour moi une tâche ardue car ma grand'mère victime à 70 ans d'une attaque cérébrale, tout en ayant récupéré une partie de ses moyens physiques, reste très fragile ; il me faut la seconder. De plus, au cours d'un séjour en montagne organisé par le Club Alpin, j'ai fait la connaissance d'un jeune homme qui est devenu mon compagnon.

Je partage donc mon temps entre les soucis, l'amour et les études.

Après avoir préparé le Concours d'Agent d'Exploitation en partie dans le Jardin des Plantes, je prépare celui de Contrôleur dans les mêmes conditions dans le Jardin du Luxembourg.

Je suis reçue dès ma première participation et nommée sur place.

Je pense que mes ambitions vont s'arrêter là, car j'envisage de me marier. Nous avons décidé, mon compagnon et moi, d'attendre la fin de mes études.

Le destin en décide autrement. En juin 1962, au cours d'une randonnée dans le Massif de l'Aiguille Noire, dans les Alpes, une pierre se détache du sommet, frappe mon ami en pleine face, le déséquilibre : il effectue une chute mortelle.

Pour surmonter cette épreuve, et ne pas sombrer dans la dépression, je ne trouve qu'un seul remède : étudier.

Le concours d'Inspecteur commence à s'ouvrir aux femmes, mais dans la limite de 10 % du nombre de places offertes aux hommes. Qu'importe ! je décide de me lancer.

J'apprécie l'aide morale que m'apportent mes amies. Prise chacune par nos vies privées, nous avons espacé les contacts, mais dans l'épreuve elles me manifestent une sollicitude qui me réchauffe le cœur.

Je trouve également un grand réconfort auprès de la sœur de ma mère.

Pour me remonter physiquement et moralement, je passe quelques jours de vacances dans le Loiret.

Durant ce séjour, je retrouve une odeur familière : celle du bois.

Mon oncle et ma tante ont pris leur retraite à St Denis de l'Hôtel, mais tous les châtelains de la région ont vite appris qu'un ancien Maître Compagnon du Faubourg St Antoine se trouvait là et chacun de lui apporter qui un siège, qui une commode d'époque à restaurer ou réparer.

De ces quelques jours, je conserve aussi le souvenir d'une rencontre.

Au cours d'une promenade sur les bords de la Loire en compagnie de mon oncle, nous croisons un vieux monsieur qui salue mon oncle d'un sourire avec sur le visage un air de bonté et de douceur resté gravé dans ma mémoire « c'est Maurice Genevoix » me dit mon oncle.

Après cette coupure, je me suis attaquée avec vaillance au programme du concours d'Inspecteur.

Mais au cours du mois d'août 1962, un nouveau deuil me frappe. Victime d'une seconde attaque cérébrale, ma grand'mère décède après avoir lutté quinze jours contre la mort.

Au cours de cette même année, ma belle mère est emportée par un cancer généralisé, elle ne s'était jamais remise de la mort de mon père.

Mémoire de femme aux PTT

Cette succession de deuils ralentit mon enthousiasme pour les études et pendant quelques temps j'interromps la préparation du concours d'Inspecteur.

Un peu plus d'une année se passe et finalement je décide de me présenter à titre d'essai, 35 places sont réservées aux femmes pour 350 pour ces messieurs, mais je ne risque pas grand-chose quel que soit le résultat.

Je reprends donc mon étude, mais saturée, je fais « l'impasse » sur le Brésil.

La veille des épreuves, pour me détendre, je vais au cinéma voir « L'HOMME DE RIO ». Serait-ce prémonitoire ?

Le lendemain, je me rends au Centre d'examen situé dans le Parc Monceau, dans une salle que nous atteignons après avoir franchi un long souterrain et d'interminables couloirs ; alors à l'énoncé du règlement des concours, les rires fusent pendant la lecture du passage concernant « l'interdiction des contacts avec l'extérieur ». Ce petit intermède me détend.

Le matin, tout se passe bien, il s'agit des questions professionnelles. L'après-midi se déroulent les épreuves de géographie économique.

L'impasse sur le Brésil m'obsède. Alors, pendant l'heure du déjeuner, réfugiée dans le Parc Monceau, je potasse les pages de mon livre de géographie, consacrées à ce pays. Ensuite, je me mets en route pour le dédale du souterrain, pour la seconde partie de la compétition.

Première question : La balance des paiements de la France, les constantes et l'évolution depuis 1960.

Deuxième question : L'Economie Brésilienne.

Quelle Chance !

Le nombre de places étant limité à 35 pour les femmes, la réussite n'est pas assurée, toutefois, j'ai l'impression de m'en être bien tiré. Mon instinct ne me trompait pas car je suis reçue.

Mais au moment où je reçois l'annonce de mon succès, mon état de santé me donne des signes d'inquiétude : j'ai beaucoup maigri, mon cœur bat trop vite, je dors mal et je respire mal.

Notre vieux médecin de famille pense immédiatement à la thyroïde. Il ne se trompe pas. Atteinte de la maladie de Basedow, je dois subir une intervention chirurgicale, sinon je risque la mort par étouffement.

Quand je reçois mon affectation au cours d'Inspecteur-Elève, je me trouve encore en clinique, et à ma sortie, il me faudra compter au moins deux mois de convalescence.

L'Administration ne remet pas en cause mon succès, mais après ma guérison, je serai placée en affectation provisoire à PARIS 19, en qualité d'Inspecteur-Elève, dans l'attente du cours suivant.

A ma reprise de fonctions, je me présente au Receveur de Paris 19. C'est un homme intelligent qui sachant que je suis Inspecteur-Elève, décide de me faire tourner dans tous les services.

Dans la salle des guichets, je constate que chaque position de travail est tenu par un homme. Il s'agit sûrement là du hasard des nominations ou mutations ou de la politique de l'Administration.

Pendant des années, seuls les concours d'Agents d'exploitation ont été ouverts aux femmes et elles ont été affectées en priorité dans les services téléphoniques ou les chèques postaux, gros consommateurs de main d'œuvre féminine.

Le guichet des « chargements » me familiarise avec le guide officiel indispensable pour connaître les autorisations et interdictions de dépôt tant en France qu'à l'étranger, celui des mandats m'initie à la manipulation des fonds celui de la C.N.E. et des bons du Trésor à la vigilance.

Mémoire de femme aux PTT

Je fais ensuite connaissance avec la brigade financière, un service qui a disparu puisque les préposés ne transportent plus de fonds. Il s'agit du travail préparatoire à la distribution des mandats, contre remboursements et valeurs déclarées.

Je termine mon initiation par le bureau d'ordre, sorte de secrétariat du receveur.

En quelques mois d'affectation provisoire, j'ai fait le tour de tous les services. De plus, je me suis liée avec une équipe sympathique. Nous nous réunissons pour l'écoute de disques, ou d'amicales parties de crêpes.

Quand je reçois ma nomination au cours d'Inspecteur-Elève, rue Barrault, dans le 13^{ème} arrondissement, j'ai le cœur un peu serré. PARIS 19 n'ayant pas de poste vacant d'Inspecteur et étant très demandé à la mutation, j'ai peu de chances d'y revenir.

Dès mon entrée dans la salle de cours, comme je m'y attendais, je constate une majorité d'élèves masculins.

Une petite cérémonie nous amuse : le pesage. A tour de rôle, nous grimpons sur la bascule. Le même rituel se déroulera en fin de session.

Ensuite, nous avons droit au discours d'ouverture, sous forme d'avertissement solennel : « Ce cours n'est pas une partie de relaxation mais de travail intensif. Un examen final le clôture, auquel vous devez obtenir au moins la note 13 pour être nommé ».

Bureaux mixtes, services financiers, services d'acheminement, tous les services de la poste sont étudiés en détails. Une visite sur place, voire un stage de quelques jours, complètent chaque sujet abordé.

Nous sommes tous convoqués aux tests psychotechniques.

Les questions posées me semblent surréalistes, exemple :

« Toutes les voitures bleues possèdent des ailes, volent. Je possède une voiture rouge, vole-t-elle ?

A l'oral, je n'apprécie pas outre mesure les soi-disant psychologues qui se prennent un peu trop pour de véritables psychanalystes.

Finalement, comme par hasard, nous sommes tous reconnus aptes aux bureaux mixtes.

Dans mon quartier, le béton gagne du terrain. La rue où je demeure se transforme en un véritable chantier. La Caisse des Dépôts et Consignations en est propriétaire. Je vais devoir m'exiler en banlieue. Un relogement m'est proposé à CHELLES, en Seine et Marne, dans un ensemble appelé « Les Cressonnières ».

Je me rends sur place pour visiter. L'aspect « barre » me rebute un peu, mais quand je pénètre dans le deux pièces qui me serait attribué, suis séduite, la salle de séjour et la chambre ouvrent sur un beau parc, le tout est clair et ensoleillé.

J'accepte la proposition. J'emménagerai le 14 octobre 1966, soit quatre mois après la clôture du Cours d'Inspecteur.

Pour limiter le temps passé dans les transports, je vais tenter d'obtenir ma nomination dans le voisinage de la Gare de l'Est.

Nous devons classer par ordre de préférence les bureaux dans lesquels existent des vacances d'Inspecteur.

Par chance, j'obtiens PARIS 124, boulevard Bonne Nouvelle à ¼ d'heure à pieds de la gare de l'Est.

Avant de prendre nos fonctions, nous avons droit à des congés bien mérités, équivalent à la moitié des vacances scolaires.

Je vais me refaire une santé dans mes chères montagnes.



Mémoire de femme aux PTT

A mon retour, en pleine forme, je me présente au Receveur de PARIS 124. Je serai affectée au guichet des renseignements, contrôle des mandats, caisse nationale de prévoyance, l'assurance-vie de la poste, et la réception des réclamations. Le receveur m'avertit que je devrai remplacer mes collègues, pendant les vacances ou les absences à titres divers, un contrôleur divisionnaire se chargeant de mes attributions habituelles.

Le matin la prise de fonctions s'effectue à 6 H 45. Je dois procéder au relevage des jetons dans les cabines téléphoniques pour en effectuer la comptabilité, celle-ci devant être terminée avant l'ouverture du bureau. L'après-midi il me faut arriver à 11 H 45 pour la passation des consignes et le soir nul ne peut sortir tant que la comptabilité de la caisse n'est pas terminée. Le Receveur me présente à mes collègues qui ont déjà atteint à ce qui me semble un âge respectable. Ils me réservent tous un bon accueil, ainsi que les guichetiers. Comme à PARIS 19, prédominent les éléments masculins.

Le lendemain, je prends officiellement mes fonctions.

Dès mon arrivée, après dépôt de mes affaires au vestiaire, je me munis du PV de cabine, relève les jetons, les comptabilise, reporte le résultat sur le procès-verbal que je vérifie.

A 7 H 45, les guichetiers s'installent, munis de leurs sous-caisses.

A 8 heures, c'est le rush des usagers. J'attends de pied ferme, demandes de renseignements, réclamations, et Contrats de Caisse Nationale de Prévoyance. Dès que je m'aperçois que le tas de mandats commence à monter, je me saisis de la bande pour en effectuer le contrôle.

Pendant les creux de l'après-midi, assez rares cependant dans ce bureau passager, je m'initie aux tâches de mes collègues, Inspecteur du guichet, du transbordement, du bureau d'ordre.

Un jour, j'ai une agréable surprise, Michel SIMON, l'acteur à qui je voue une grande admiration, se présente au guichet des mandats, tenu par une femme. Il se montre d'une extrême courtoisie, lève son chapeau en se présentant devant elle, lui sourit, attend d'être servi, remercie et prend congé.

Le dimanche 14 octobre, comme prévu, je déménage de PARIS à CHELLES aidé par mon oncle qui réside maintenant à MONTFERMEIL avec ma tante, la sœur de ma mère, leur fille et leur petite fille.

J'ai informé la Caisse des Dépôts et Consignations, car à peine aurais-je vidé les lieux que portes et fenêtres seront murées par des carreaux de plâtres. Dès mon arrivée dans la Cité des Cressonnières, lorsque j'ouvre ma porte, ma voisine surgit. C'est une brune sympathique toute ronde, au chaud accent méridional « si vous avez besoin de quoique ce soit, n'hésitez pas ». Mère au foyer, elle a trois enfants, deux garçons et une fille. La famille est rapatriée de Tunisie, depuis l'indépendance. Nous sommes rapidement devenues des amies, mais ceci est une autre histoire.

Le lendemain de mon installation, il me faut aller travailler.

La gare se trouve à 20 minutes à pieds : en cette année 1966, à CHELLES, les transports urbains n'existent pas. Rue Gustave Nast, mal éclairée et déserte à cinq heures du matin, je ne me sens pas très rassurée. Je longe un mur interminable qui sent bon le foin et d'un seul coup j'entends un meuglement : c'est une ferme.

Dans le train, je fais connaissance avec l'ambiance du petit matin. La clientèle, presque exclusivement masculine, se compose d'ouvriers qui se regroupent par connaissances. Certains jouent à la belote, un porte-document servant de table de jeu.

De la Gare de l'Est à PARIS 124, j'emprunte le boulevard de Strasbourg presque vide de voitures et de passants.

Petit à petit, la routine du travail au guichet s'installe, entrecoupée par les remplacements des collègues absents.

Mémoire de femme aux PTT

De mon passage au transbordement, je conserve le souvenir de deux incidents, l'un qui aurait pu être tragique, l'autre comique.

PARIS 124 est un bureau de distribution télégraphique. Nous employons de jeunes facteurs tout juste sortis de l'école communale.

Penchée sur des documents, j'entends soudain l'appel de TARZAN.

Un pantin bondit par l'ouverture étroite du guichet et disparaît. Je me précipite, TARZAN gît sur le sol, le crâne ensanglanté. J'appelle immédiatement Police-secours. Le jeune imprudent se relève, mais il vacille sur ses jambes. Il s'est fendu la peau du crâne sur le rebord métallique qui entoure le guichet par lequel les facteurs réceptionnent les « chargements » avant leur départ en tournée.

Notre TARZAN est transporté à l'hôpital St Louis.

Quelques heures plus tard, après avoir été conduit à l'hôpital, par Police-secours, TARZAN réapparaît. Après l'injection d'un sérum anti-tétanique et des points de suture, il est ressorti muni d'un arrêt de travail de huit jours. Heureusement, la blessure était sans gravité et au bout d'une semaine, TARZAN plutôt penaud reprend ses fonctions. Je me garde de tout commentaire car je pense que la leçon a été sévère.

Un autre jour, se présente un gamin de 15 ans affecté à la distribution télégraphique, mais il ne sait pas monter à vélo !

La salle de tri est vaste. Je demande à un collègue de bien vouloir aider le jeune garçon à apprendre à se servir d'une bicyclette.

Le transbordement se transforme donc en piste cyclable.

Au bout d'une semaine, nous pouvons le lâcher dans la ville, en lui recommandant de descendre de vélo et d'emprunter le trottoir quand il ne se sent pas sûr de lui.

Nous sommes quand même inquiets, mais quand il rentre de tournée, les joues roses, l'air content de lui et le sourire aux lèvres, nous nous sentons soulagés.

De mes remplacements au bureau d'ordre, je garde le souvenir d'une grande angoisse quand je dois remettre le « group », autrement dit le contenu du coffre au fourgon blindé de la Recette Principale : le Receveur donne l'ordre de fermer hermétiquement les portes de communication entre la salle des guichets et les services arrière.

Un planton guette sur le trottoir l'arrivée de la voiture encadrée par des C.R.S. Deux d'entre eux, mitraillettes au poing viennent me chercher à la porte du bureau d'ordre, je dois marcher entre les deux. J'avoue ne pas me sentir du tout rassurée par la présence dans mon dos de cet homme avec son arme à la main.

Il suffirait qu'il glisse sur une ficelle et...

Après avoir remis le « group » aux agents du fourgon blindé, et signé la feuille de route, je vois repartir avec soulagement le véhicule et ses anges gardiens.

Nous sommes maintenant fin avril 1968, je décide pendant la période creuse de liquider congés et repos compensateurs pour me rendre à RENNES, invitée par des amis.

Pendant mon séjour, la révolte éclate à PARIS, toute la vie économique du pays s'arrête paralysée par la grève générale. Je me trouve bloquée à RENNES pendant le déroulement des événements.

Lorsque je peux enfin rejoindre la capitale et reprendre mes fonctions, une odeur de gaz lacrymogène me prend à la gorge, et me brûle les yeux.

Mes collègues m'expliquent que de violentes bagarres ont opposé sur les grands boulevards manifestants et forces de police qui ont fait usage de grenades lacrymogènes.

Mémoire de femme aux PTT

Le résultat de ce grand chambardement n'est pas entièrement négatif. Les bureaux vont fermer le samedi après-midi à 16 H 30, les effectifs renforcés pour limiter le nombre des retours, le droit syndical mieux reconnu.

La routine du travail reprend avec ses bons et ses mauvais moments.

Je décide alors de me lancer dans la préparation du Concours d'Inspecteur Principal Adjoint. Compte tenu du programme, du nombre de places offertes, du nombre de candidats, la réussite à cette épreuve ne me paraît pas insurmontable. Mais, le destin m'attendait sur un passage « piéton » situé à l'angle du Boulevard Magenta et du Boulevard de Strasbourg.

Alors que je traverse pour prendre le train Gare de l'Est, un chauffard grille le feu rouge, un bruit de freins, une grande lumière blanche, et plus rien.

Dans une demi conscience, j'entends vaguement la sirène de Police secours, ensuite je sombre dans une sorte de brouillard cotonneux dont curieusement je garde encore le souvenir.

Je me réveille allongée sur un lit dans une grande salle commune de l'hôpital St Louis et j'entends une voix qui me semble très lointaine « Elle ne paraît pas en danger mais compte tenu du trauma crânien, interdiction de bouger pendant trois semaines ».

J'ai appris par la suite qu'il s'agissait du Chef de Service le Professeur LANCE, Orthopédiste.

Des collègues ainsi que des membres de ma famille me rendent visite, mais bourrée de médicaments, je ne fais que les entrevoir.

Au bout de trois semaines, après un électroencéphalogramme de contrôle, enfin je peux me lever. Je découvre alors l'horreur de cette salle commune vétuste où les peintures des murs et du plafond s'effritent où flottent des odeurs d'éther et d'urine, où la pudeur des malades n'est pas respectée, je n'ai qu'une hâte : la fuir.

Heureusement maintenant que je me déplace, mes forces reviennent vite. Finalement, j'ai le droit de regagner mon domicile mais le Professeur m'avertit que les maux de tête vont longtemps persister ainsi que les vertiges et les douleurs lombaires.

Après quelques semaines de convalescence, je demande l'autorisation de reprendre mes fonctions, mais comme il s'agit d'un accident de trajet, le Comité Médical des P.T.T. me convoque : il me donne le feu vert mais je devrai impérativement me plier aux prescriptions du Professeur LANCE à savoir, kinésithérapie « en douceur », pas de massage du rachis cervical.

D'autre part, l'Administration m'invite vivement à porter plainte, et me donne le nom d'un avocat agréé auprès du Ministère.

Je me soumetts à cette formalité et j'entreprends une longue période de visite, contre-visite, médecin recommandé par l'avocat, médecin de l'assurance de celui qui m'a accidenté, mais rien de définitif ne peut être établi tant que mon état physique est susceptible d'évolution.

Bien sûr, j'ai négligé la préparation au concours d'Inspecteur Principal Adjoint, mais je décide de la reprendre. Je me présente à la session de Juin 1971. J'échoue. De violents maux de tête et des douleurs dorsales et lombaires m'ont empêché de me concentrer, mais cela m'a servi de ballon d'essai.

En janvier 1972, je me présente à nouveau et cette fois avec succès. Je fête l'évènement au champagne à la fois au bureau et dans ma famille.

Le 15 mai, je suis affectée au cours. Tous mes collègues marquent mon départ par une sympathique cérémonie accompagnée d'un cadeau : une belle reproduction de Fantin-Latour représentant un vase en faïence bleue garni de chrysanthèmes « Tokyo » jaunes et blancs.

Mémoire de femme aux PTT

Je ne quitte pas cette chaude ambiance sans un pincement au cœur mais j'ai choisi cette voie.

Le cours se déroule dans les locaux de l'Ecole Sup. P.T.T., rue Barrault. J'ai la surprise de suivre le cours « Télécom ». Autant celui d'Inspecteur m'a paru difficile autant celui-ci me semble un agréable passe-temps.

Je me rappelle un Ingénieur dont j'ai oublié le nom, un peu farfelu, vêtu d'un bermuda et d'une chemise fleurie, qui ponctue son entrée, en effectuant une glissade sur l'estrade : « Et maintenant, chers élèves, je vous emmène dans la lune » et de nous expliquer le « carré de Carroll » et les mathématiques modernes.

Nous allons visiter une Agence Commerciale à TOULOUSE, un Centre spatial en Sologne et le cours se termine par un stage de « relations humaines » à NOUAN LE FUSELIER, également en Sologne.

A l'issue du cours, je me présente à la Direction des Télécommunications de PARIS. Là, j'apprends que je suis affectée dans un tout autre nouveau service. En effet, la Direction des Télécommunications devenue autonome devra organiser les Concours techniques pour ses services. Tous les concours avaient été jusqu'à présent organisés par la Direction des Postes, bien rôdée dans ce domaine.

Des agents des lignes ont été détachés de la Direction, car il faut du personnel « costaud » pour les sacs d'imprimés en vue de la préparation matérielle des Centres de Concours.

Il va falloir prévoir la constitution des jurys d'examens, le tour de présidence, les agents de surveillance, bref tout apprendre de la Direction des Postes de PARIS, auprès de qui avec d'autres collègues, j'effectue un stage de formation.

Dans ce même service, une équipe est chargée de faire de la publicité pour les concours « Télécom », dans les I.U.T. et les collèges techniques.

Tout cela ne me déplaît pas ; je n'aime pas le travail de bureaucrate ni la routine, mais je ressens durement les séquelles de mon accident, et je me demande si je vais pouvoir tenir physiquement.

En plus du trajet banlieue-Paris et vice-versa, je vais être amenée à me déplacer souvent dans une vieille deux chevaux, bourrée de matériel et qui secoue la colonne vertébrale.

Au bout de quelques mois, je dois me rendre à l'évidence, mes maux de tête et mes maux de dos s'aggravent. Je me vois obligée d'établir une demande de dérogation « santé ».

Le Comité Médical ne peut que constater les dégâts et m'accorde sans ambiguïté cette dérogation. J'établis donc des fiches de vœux pour les deux directions proches de la Gare de l'Est : « La Direction des Bureaux Ambulants du Nord » et « La Direction des Bureaux Ambulants de l'Est ». J'obtiens cette dernière et quelques jours avant ma prise de fonctions, je rends visite à mon futur « patron ».

En traversant le couloir de la Direction, je constate que toutes les portes des bureaux sont ouvertes : Je jette un coup d'œil furtif : à l'intérieur, dans un nuage de fumée, je n'aperçois que des éléments masculins.

Le secrétaire m'annonce.

Je pénètre dans une pièce spacieuse, bien éclairée, au milieu trône un très beau bureau de style en bois massif, derrière ce meuble, un homme penché sur des dossiers, grommelle entre ses dents. Je n'aperçois que ses cheveux blancs. Il lève la tête : -« Ils » m'envoient une femme, que vais-je faire de vous ? Je prends une grande inspiration et essaie de garder mon calme. « Bon ! Il manque un rédacteur au personnel, l'ami Pierre vous formera, venez ! ».

Mémoire de femme aux PTT

Je le suis. Nous pénétrons dans la pièce voisine. Tout le monde semble entassé.

Le Directeur me présente à l'ami « Pierre » et me laisse en plan.

L'ami Pierre est un bel homme, au visage avenant, à la voix aimable « Ne faites pas attention, c'est un ours mal léché, mais quand vous le connaîtrez mieux, vous verrez c'est un brave homme avec un cœur gros comme ça ».

Dans mon for intérieur, je digère mal l'accueil, aussi, quand je me retrouve seule chez moi, je médite, prête à renoncer à ma dérogation « santé » et puis je repense aux paroles de mon collègue et décide de ne rien changer.

Quelques jours après, au cours d'une petite fête amicale à la Direction des Télécommunications, je reçois un très beau cadeau, une lithographie ancienne très bien encadrée, représentant PARIS en 1620.

Le lendemain, je me présente au service du personnel de la Direction des Bureaux Ambulants de l'Est. Je reçois un accueil chaleureux.

La disposition des bureaux a été entièrement modifiée pour que je puisse m'installer à côté de « l'ami Pierre », près de la fenêtre qui donne sur la rue d'Alsace. Là, je comprends le pourquoi des portes ouvertes : le bruit du trafic et l'odeur des gaz d'échappement sont insupportables. De l'autre côté, les fenêtres ouvrent sur les toits du transbordement.

Visiblement débordé de travail, l'Inspecteur, loin de me faire mauvaise figure, se réjouit de mon arrivée.

Le personnel se compose en majorité d'anciens ambulants que des problèmes de santé empêchent de « rouler ». Je constate la présence de deux femmes, toutes deux contrôleurs et proches de la retraite.

Tout ce petit monde semble travailler avec beaucoup de courage et dans une excellente entente. J'apprends que tous les vendredis midi les meubles abritant les fichiers de personnel se replient et se transforment en « bar », coutume en vigueur, paraît-il, dans toutes les Directions d'Ambulants.

Donc, le premier vendredi suivant mon arrivée, je décide d'arroser cette dernière.

Avant je m'entretiens en tête à tête avec l'Inspecteur : je lui propose de continuer pendant quelques jours à gérer la section, pendant que je m'initierai aux attributions de chaque position de travail, surtout à celles que je connais mal : « le bureau d'ordre des ambulants ». En effet, les agents affectés sur ces services, dépendent directement de la Direction. « Pierre » accepte volontiers.

Le jour de l'arrosage, j'ai droit à quelques histoires savoureuses dont l'une particulièrement célèbre, puisque, depuis, j'ai eu l'occasion de la lire dans le journal de l'Association Nationale des Retraités des P.T.T., mais je ne résiste pas au plaisir de la narrer : « Une brave femme se plaint auprès de la Direction de la S.N.C.F. qu'un agent de la poste dont le wagon stationnait sur le quai voisin du train dans lequel elle s'apprêtait à voyager, s'était déculotté et lui avait montré son derrière ».

« L'Inspecteur Principal demande des explications au dirigeant du présumé coupable. Ce dernier répond : « Ce que cette date a pris pour une paire de fesses, était en réalité, la jonction des têtes de deux chauves qui se penchaient en même temps ». Deux chauves travaillaient effectivement sur cette brigade.

Maintenant en verve, les collègues me content un autre incident, mais pour que je comprenne bien le sel de l'histoire, ils m'expliquent les particularités du service. Certains agents partent de PARIS Gare de l'Est pour une gare destinataire, STRASBOURG, par exemple, appelée « bout de ligne ». En raison de l'intensité du trafic sur une portion du parcours, il est nécessaire de

Mémoire de femme aux PTT

renforcer les effectifs jusqu'à un arrêt situé sur la ligne, appelé « la croisière » où les agents appelés « chevaux » attendent l'ambulant « remontant ».

Par le plus grand des hasards, l'un de ces « chevaux » se nomme POULAIN.

Donc, dans la salle d'attente de la « croisière », le dénommé POULAIN attend l'ambulant remontant vers PARIS.

Arrivent des policiers pour un contrôle d'identité. Revêtu d'une vieille blouse grise retenue par une ficelle sur laquelle se balance une serpette servant à l'ouverture des sacs de courrier, notre homme n'inspire pas confiance aux représentants de l'ordre :

« - Vos papiers !

- Je ne les ai pas sur moi.

- Que faites-vous ici ?

- J'attends la remonte.

- D'où venez-vous ?

- de PARIS

- Où allez-vous ?

- A PARIS.

- Votre nom ?

- POULAIN

- Votre profession ?

- Cheval. »

A ce moment du récit, notre Directeur passe la tête par l'entrebâillement de la porte et vient se joindre à nous.

Il achève le récit :

« Les policiers ont embarqué notre agent qui, arrivé au poste, a demandé à ce que je sois informé. J'ai pu confirmer aux représentants de l'ordre qu'il s'agissait bien d'un employé qui se trouvait dans l'exercice de ses fonctions au moment de son arrestation, mais il a fallu que je me déplace pour aller le délivrer...

« Heureusement, la Police n'a engagé aucune poursuite et côté » administratif, M. POULAIN s'est simplement fait « remonter les bretelles » : rire général. Cette histoire ne me semble pas nouvelle mais pour moi qui l'entends pour la première fois, j'en goûte toute la saveur.

L'arrosage touche à sa fin. L'un de mes collègues m'informe alors d'une autre coutume : tous les vendredis, les Inspecteurs Principaux présents à la Direction, les Inspecteurs Principaux Adjointes et le Chef d'Etablissement de PARIS GARE DE L'EST, déjeunent ensemble au restaurant pour le plaisir de bavarder mais également pour parler « boulot », un déjeuner d'affaires, en somme. J'inaugure cette cérémonie hebdomadaire le jour même.

Pour ce premier contact, je me sens un peu intimidée, je me trouve avec quatre Inspecteurs principaux adjoints, trois Inspecteurs principaux, et le Chef d'établissement, et bien entendu, je suis la seule femme. Là encore j'ai droit à un récit qui a dû faire le tour des services :

« Il y avait à Paris Gare de l'Est, un Inspecteur Central particulièrement pointilleux sur les cadences de tri.

Un beau jour, excédés, les employés décident de lui faire une bonne farce. Devant un casier, assise sur un tabouret, ils installent une poupée gonflable revêtue d'une blouse. Ils vont se plaindre auprès de l'Inspecteur Central « Chef, il y a une femme qui papote, qui papote, et ne bosse pas du tout depuis une heure ».

Mémoire de femme aux PTT

Furieux, l'Inspecteur Central se précipite, prêt à passer un savon à la coupable. Heureusement, il possède le sens de l'humour et quand il découvre la supercherie, ils rient avec les farceurs.

Depuis ce jour, son autorité n'a plus jamais été contestée ».

Au cours du repas, j'apprends qu'il existe dans chaque centre de tri bureau-gare, une école placée sous l'autorité du service du personnel de la Direction. L'échec aux examens de tri constitue, paraît-il, une part importante des affaires disciplinaires et... des interventions syndicales : en effet un stagiaire ne peut pas être titularisé avant d'avoir été reçu aux différents examens de tri.

Ce même jour, je découvre une autre particularité de notre Direction : l'aviation postale lui est rattachée. Cela s'explique historiquement, les spécialistes de ce tri particulier se trouvaient à Paris Gare de l'Est, quand l'aviation postale s'est déplacée à ORLY, les spécialistes ont suivi.

Un grand changement se prépare : la fusion des Directions du Nord et de l'Est en une seule : la Direction des Bureaux Ambulants du Nord et de l'Est. Notre Directeur, âgé de 62 ans, envisage de prendre sa retraite dès que cette opération aura été effectivement réalisée.

Un beau jour, nous recevons la visite de collègues de la Direction du Personnel et des Affaires Sociales du Ministère, la « DIPAS ». Ils nous annoncent le passage prochain de la gestion manuelle du personnel en gestion électronique. Des effectifs supplémentaires vont nous être attribués, pour faire face au surcroît de travail et des stages organisés pour la formation de l'ensemble des agents affectés dans les sections de personnel.

La mixité des tableaux de mutation étant dorénavant la règle, trois femmes se présentent en renfort dans notre section. Où vais-je les installer ? Seule solution : investir la rotonde du couloir, deux lourdes armoires isoleront les agents. Je fais donc installer bureaux et fichiers dans cet espace.

Pour l'ordinateur, un cagibi débarrassé des archives qui l'encombraient, fera parfaitement l'affaire.

Quelques jours après ces aménagements, un drame nous bouleverse : l'une de nos récentes collègues se trouve parmi les victimes de l'attentat du Drugstore St Germain. Nous sommes informés par le Secrétariat de l'hôpital où elle a été transportée. Ses jours ne sont pas en danger, nous n'en saurons pas davantage.

Après quelques semaines, elle se présente munie d'un certificat médical : elle peut reprendre ses fonctions mais avec aménagement d'horaires. Je la laisse libre de son rythme de travail. Nous avons par la suite collaborer pendant de longues années et je rends ici hommage à son courage, compte tenu des séquelles de cet attentat, à son sens de l'humain et à sa conscience professionnelle.

Dans la section, nous participons tous à la confection de liasses en vue de la constitution des articles magnétiques pour la mise en informatique de la gestion du personnel.

Au moment où je coordonne cette action, je me tords la cheville au cours d'une randonnée : entorse avec déchirure de ligaments.

J'informe aussitôt mon Directeur qui me propose une solution : tous les jours, son chauffeur viendra me chercher à domicile, et me raccompagnera le soir.

Je n'oublierai jamais l'air éberlué des gosses de la Cité des Cressonnières quand ils m'ont vu monter dans cette grosse voiture noire avec chauffeur.

Arrive pour notre Directeur le jour de la retraite. Une fête ponctue toute une vie passée au service de l'Administration. Au cours de celle-ci, nous faisons connaissance avec nos collègues du « Nord » et je découvre l'existence d'une catégorie de cadres que j'ignorais : « Les Chefs de Convoi du Train-Poste ». Messieurs très importants et respectés, ils dirigent chacun la bonne marche de

quatre services ambulants représentant en tout une centaine d'agents du Préposé à l'Inspecteur dirigeant.

Handicapée par ma cheville blessée, je n'en participe pas moins en sautillant sur un pied, à la « danse du tapis » et aux chansons de circonstance, entonnées par de puissants gosiers.

Nous regrettons cet homme qui sous des dehors bourrus imposait son autorité avec intelligence et humanité.

Le lendemain, nous commençons à nous interroger : « Qui va le remplacer ? » La Direction des Services Ambulants ne nous fournit aucune information.

Quand enfin le nouveau « patron » se présente, nous découvrons qu'il ne s'agit pas d'un fonctionnaire issu du milieu ambulant, mais d'une Direction départementale « classique », bien organisée, structurée, très hiérarchisée.

Les débuts s'avèrent difficiles.

Pour franchir la porte de son bureau, il slalome entre les armoires, les tables, les fichiers installés dans le couloir.

Ensuite, le va-et-vient des dirigeants des services ambulants le surprend ainsi que le nombre important de demandes d'audiences réclamées par les représentants du personnel ; Centres de tri bureau-gare et bureaux ambulants constituent un milieu très actif sur le plan syndical. Il s'étonne aussi du fait que la Direction ne soit pas scindée en divisions.

Une démarche couronnée de succès de la Division « Bâtiments » de la Direction Régionale va lui faciliter la tâche : la SNCF accepte de nous louer le premier étage de l'immeuble où nous sommes installés.

Cela ne permettra pas le regroupement de tous les services administratifs dans un même lieu géographique mais au moins celui des fonctionnaires appelés à travailler ensemble.

Ainsi, les deux sections de personnel, Nord et Est, sont réunies rue d'Alsace ainsi que celles de l'organisation tandis que celles des bâtiments et une partie du corps de contrôle sont installées Gare du Nord.

Placées chacune sous l'autorité d'un Directeur Départemental Adjoint, les divisions se mettent en place.

Au début cette nouvelle structure nous amuse, jusque là la Direction avait bien fonctionné sans cela, mais nous devons en admettre rapidement le bien-fondé, car nous gérons maintenant près de 4 000 agents répartis sur deux réseaux d'ambulants et cinq centres de tri.

Parallèlement arrive à la tête de la Direction des Services Ambulants, un Chef de service Régional dynamique, exigeant et novateur.

Il considère que les Directions de Ligne et la Direction Régionale forment un tout. Aussi associe-t-il largement les cadres de chaque Direction dans les « Conseils régionaux » et les diverses Commissions : Conseil de gestion, conseil pédagogique, Commission d'Hygiène et Sécurité... Chaque réunion est précédée au niveau départemental de travaux préparatoires, ceci s'ajoute à la tâche quotidienne de gestion de la section de personnel, aux commissions paritaires d'avancement de grade, de notation, de reclassement... ainsi qu'à la participation aux audiences syndicales qui se terminent parfois tard dans la soirée et je me pose la question : si j'étais mariée avec des enfants en âge scolaire à m'occuper, pourrais-je continuer à assumer mes fonctions de « Cadre » ? L'une de mes collègues est dans cette situation et c'est son mari grâce à des horaires stables qui assume le rôle « d'homme de maison », rôle encore peu répandu à l'époque.

Mémoire de femme aux PTT

Deux fois par an, se tient au Centre de tri Paquets de PANTIN, dans l'immense salle de l'Ecole de tri, ce que nous surnommons « La grand-Messe ».

Au cours de ces sessions, des groupes de travail élaborent et suivent le programme d'action de la Direction des Services Ambulants ; tous les cadres sans exception, participent à ces groupes : Directeurs, Directeurs Adjointes, Chefs d'Etablissement, Inspecteurs Principaux, Inspecteurs Principaux Adjointes.

Dès la première réunion de ce type à laquelle je participe, je suis « volontaire désignée d'office » pour présenter à l'honorable assistance, le fruit de notre travail.

Montée à la tribune, j'éprouve quelques instants d'angoisse devant tous ces regards tournés vers moi. Je distingue au milieu du gris dominant, quelques tâches de couleur, mes collègues « femmes ».

Alors, je reprends courage bien décidée à me montrer à la hauteur, et sans un tremblement dans la voix, je lis le rapport, résultat de la cogitation collective, en y mettant même le « ton » : « à la demande des Chefs d'Etablissement, nous avons examiné le problème que pose l'arrivée de préposés féminins dans des services mal adaptés pour les accueillir : charge des sacs de courrier de 25 kg, travail de nuit face à une loi non abrogée qui interdit de faire travailler les femmes la nuit.

La mécanisation progressive des transbordements va modifier considérablement les conditions de travail mais entraîner également la suppression de nombreux services. Dans l'immédiat, nous demandons à la Direction des Services Ambulants d'obtenir la limitation des nominations de femmes préposés dans les services de transbordement ».

La prestation est accueillie par des applaudissements et je regagne ma place en poussant intérieurement un ouf de soulagement.

Arrive une grande réforme : la suppression du grade d'Inspecteur Principal Adjoint. Nous sommes tous nommés Inspecteurs Principaux.

Si cela présente quelques avantages sur le plan indiciaire et pour l'avenir, cela entraîne comme corollaire la découverte des contraintes de la « permanence ». Chacun doit assumer ce rôle pendant une semaine, 24 H sur 24. Pour nous permettre quand même de nous déplacer un « BIP BIP » nous est octroyé. Quand il sonne, le numéro à rappeler s'inscrit sur le cadran et nous avons une demi-heure pour rappeler sinon, nous sommes considérés en « abandon de poste ».

Munis d'une impressionnante documentation, nous assurons à domicile une sorte de P.C.

Lors de ma première permanence, je suis gâtée. En pleine nuit, je reçois un appel d'un dirigeant d'ambulants : « On a tiré sur le wagon-poste du haut d'une passerelle, il y a un trou dans la toiture, les gars se gèlent ».

Heureusement, la conduite à tenir figure dans mes consignes.

« J'avertis le Chef de Gare de la première station où le train doit s'arrêter et mon collègue de permanence à la Direction Départementale des Postes de ladite station, afin qu'il se charge de faire évacuer le courrier par voiture pour qu'il ne subisse aucun retard et informe la police locale pour les premiers constats ; je lui demande de me rappeler pour la suite des événements ». Quand il me téléphone, j'apprends que le trou dans la toiture était le résultat d'un jet de pierre et non d'une balle, que le courrier n'avait pas souffert et avait été dégagé ». Ouf !

Au moment d'annoter le registre de permanence, je constate que mon collègue la semaine précédente a noté « R.A.S. »

Mon affaire d'accident se débloque. Je dois me présenter devant un expert, désigné par l'autorité judiciaire, chargé de déterminer le pourcentage d'invalidité définitif résultant du traumatisme que j'ai subi. Muni du rapport établi par un spécialiste recommandé par mon avocat et

de mes radiographies, je me présente devant le Professeur PERTUISET. Une cour d'internes l'entoure : « la radiographie de cette femme présente les anomalies suivantes... » Cette femme se tient là à demi nue devant lui et tous ces jeunes gens et se sent humiliée.

« Rhabillez-vous », le visage reste impassible, le regard d'acier.

Enfin, le procès se déroule. L'Administration, partie civile, récupère sur les dommages intérêts qui me sont attribués, tous les frais consécutifs à mon accident de trajet, seul le pretium doloris me revient.

Le Comité Médical me convoque et compte tenu du pourcentage reconnu par l'expert me confirme une invalidité de 20 %, versée par l'Administration sur la base de l'indice de référence de la fonction publique.

Je me sens soulagée d'en avoir terminé avec cette affaire.

Une missive de l'Administration Centrale agite alors tous les services : le rappel de la Loi de 1975 qui fait obligation d'embaucher un pourcentage de 3 % de l'effectif global de chaque établissement important, d'handicapés reconnus comme tels par la « COTOREP ».

De récents accidents survenus dans différents centres de tri dont deux mortels restent gravés dans les esprits. Aussi les Directeurs d'Etablissement se montrent-ils très réticents. Ils considèrent que la circulation importante de chariots, l'accès direct aux voies ferrées constituent des dangers pour des personnes diminuées physiquement.

Finalement, quelques preuves de bonne volonté se manifestent : projet d'embauche de mal entendants dans les salles de tri du service général, modification de standards téléphoniques en vue de leur utilisation par des non voyants.

Notre Directeur convoque les principaux cadres responsables pour examiner tous les travaux et mesures de sécurité nécessaires de mettre en place pour l'application de la loi susmentionnée. Je me permets toutefois de lui rappeler qu'avant d'être nommées dans nos Etablissements, ces personnes ont au préalable satisfait à l'un des concours organisés par l'Administration, ils sont donc reconnus intellectuellement aptes à l'emploi postulé, seules les conditions d'aptitude physique sont allégées.

Il me demande de mettre cette question au programme des conférences organisées tous les lundis par la Direction en faveur des cadres, sur des thèmes qui leur ont été proposés après recensement de leurs attentes. Chaque séance regroupe une quinzaine de participants, tous services confondus. La majorité des sujets abordés concernent le personnel, ou le service social, je suis donc souvent sollicitée.

Notre service est endeuillé par le décès de deux collègues, à quelques mois d'intervalle, dont celui qui m'avait si bien initié à ma tâche. Ces morts nous attristent, car des liens d'amitié très solides unissent le personnel de la Direction. L'esprit « ambulante » rejaillit sur les services administratifs où des équipes très soudées accomplissent leur tâche avec courage et dans la bonne humeur.

A peine remis de nos émotions, nous apprenons qu'un immeuble en construction, rue de l'Evangile, près de la porte de la Chapelle, est en voie d'achèvement. Tous les services de la Direction s'y installeront.

Le déménagement interviendra vraisemblablement au cours du dernier trimestre de l'année 1981.

En mai 1981, se déroule l'élection du Président de la République. La victoire de M. MITTERAND, est suivie, quelques semaines plus tard, de la parution de la Loi d'Amnistie qui entraîne pour les sections de personnel, un surcroît de travail.

Mémoire de femme aux PTT

Toutes les sanctions disciplinaires et condamnations couvertes par ladite Loi doivent être effacées des dossiers de personnel.

Les opérations à peine terminées, les demandes de consultation de dossiers affluent. Cela se passe le plus souvent dans mon bureau et je constate parfois avec amusement, la mine désappointée de certains consultants. Qu'espéraient-ils trouver ? Seuls figurent les doubles des pièces qu'ils ont eux-mêmes fournies, reçues ou signées.

L'énumération des documents, leurs dates et leur numérotation sur la page de garde de la chemise collectrice, leur prouvent que rien n'a été subtilisé. Aussi le flot des demandeurs se tarit-il très rapidement.

Maintenant, la perspective du prochain déménagement alimente toutes les conversations. Nous allons à tour de rôle, visiter notre futur domaine qui regroupera à la fois le Centre de tri de Paris Evangile, les services sociaux, Foyer, Coopérative, Section Mutualiste, Restaurant Administratif, et le Siège de la Direction des Bureaux Ambulants du Nord et de l'Est. Pour chacun de nous, le trajet va se trouver allonger de la portion Gare de l'Est / Porte de la Chapelle mais nous l'acceptons sans récrimination, car nous allons enfin occuper des pièces plus spacieuses.

Les deux sections de personnel vont effectivement fusionner, car jusqu'à présent, elles travaillaient plutôt côte à côte qu'ensemble.

Le Directeur Départemental Adjoint placé à la tête de notre Division, constituait notre seul lien. En ma qualité de « plus ancienne dans le grade le plus élevé », je le remplace souvent pendant ses diverses absences, congés, séminaires, réunions... Au début, cela ne s'est pas fait sans heurts, habituée que j'étais à prendre seule des décisions et placée sous une autorité à la confiance très limitée envers les femmes « cadres », et puis au fil du temps, nos relations s'améliorent, à tel point que le jour où atteint d'un mal incurable, il se trouve contraint de cesser ses fonctions, j'éprouve du regret de le voir partir.

En novembre 1981, la Direction déménage des Gares du Nord et de l'Est à la Porte de la Chapelle. Tous les couloirs résonnent d'un chant guerrier « Les Gaulois sont dans la plaine », ce chant nous suit de la rue d'Alsace à la rue de l'Evangile. Nous ignorons alors que va bientôt commencer le démantèlement des services ambulants et avec lui la disparition d'un des derniers bastions de ce qui constituait « La Grande Famille Postale » avec son sens du service public, sa fierté du travail accompli, son code de l'honneur.

Aujourd'hui, nous sommes tous à la joie de découvrir des locaux vastes et bien aérés. Chaque Inspecteur Principal possède enfin un bureau personnel. Après quelques jours de rodage, notre Division reçoit la visite de collègues de la « D.I.P.A.S. », la « marguerite » se met en place. Il s'agit d'une organisation rationnelle de la tâche de gestion du personnel, la position « G.E.P. » (gestion électronique du Personnel) responsable de l'ordinateur, occupe le cœur, chaque pétale regroupe des opérations de gestion complémentaires, les agents étant interchangeables.

L'installation étant à peine terminée, le « patron » m'informe qu'il me charge de la responsabilité de la Division « Personnel et Affaires Sociales ». Deux jeunes Inspecteurs principaux me secondent.

Nous nous entretenons des attributions revenant à chacun. L'un possède une maîtrise de droit, la partie juridique lui convient, l'autre, une jeune femme, sera chargée de la gestion courante et du « service social ». Par ailleurs, la Division se compose de quatre sections chacune dirigée par un Inspecteur. Ultérieurement, un poste d'Inspecteur Principal sera supprimé au bénéfice de la Division « Contrôle » ce qui me paraît logique.

Mémoire de femme aux PTT

A tour de rôle, nous effectuons un stage organisé par la « D.I.P.A.S. ». Chaque année des membres de la division participent à des journées actives d'études et de travail qui se déroulent dans des villages vacances P.T.T. en dehors des congés scolaires ; Fréjus, Hendaye, Lacanau, Bussang, Arrêches... » Malgré le cadre idyllique, il ne s'agit pas de petites « vacances » mais d'une initiation bénéfique à la gestion électronique du personnel et à son cadre juridique. Chaque participant, à son retour, fait bénéficier l'ensemble de ses collègues de son savoir tout neuf. L'intérêt de ce type de séminaire réside à la fois dans la connaissance que nous avons de nos divers correspondants et de l'évolution future des méthodes de gestion.

Un évènement important attise toutes les conversations : Notre Directeur vient d'être promu « Directeur Régional » dans une Direction de province.

Nous allons donc à nouveau changer de « patron ».

Celui qui nous échoit fait vite l'unanimité de la sympathie : profondément humain, il va être mis à rude épreuve dans ce rude milieu, où les tares de la société commencent à voir le jour : disparition de paquets à PANTIN Centre de tri, découverte de seringues dans les toilettes de PARIS Gare de l'Est.

Les affaires disciplinaires ne deviennent pas plus nombreuses mais plus graves. La drogue commence à toucher une minorité de jeunes agents.

Cela débute souvent par une absence irrégulière prolongée et un jour, arrive un avis d'incarcération de M. X., dans telle maison d'arrêt.

Muni des autorisations nécessaires, un collègue se rend sur place pour l'interroger. Il l'informe qu'il devra se présenter à la Direction, service du personnel, dès sa sortie de prison. Malheureusement la condamnation aboutit dans la majorité des cas au licenciement systématique. Un rapport disciplinaire accompagné du dossier de l'agent est toutefois transmis à l'Administration Centrale, dans l'hypothèse d'une future demande de réintégration après l'obtention par l'intéressé de l'effacement de sa peine de son casier judiciaire.

Je n'oublierai jamais le regard perdu de ces jeunes venus dans mon bureau consulter leur dossier. Je les dirigeai ensuite vers l'Assistante Sociale.

Heureusement, en l'absence de poursuites judiciaires, nous pouvons agir de façon préventive avec l'aide du Comité Médical où un Médecin s'est spécialisé dans le suivi des agents touchés par ce fléau.

Ce praticien leur propose une filière pour s'en sortir : une cure de désintoxication suivie d'un séjour dans un centre géré par une Association humanitaire. Malheureusement, parmi les lieux recommandés se trouve « Le Patriarche » dont les méthodes pour la régénération des cerveaux des ex-drogés se sont révélées pour le moins contestables, mais nous l'ignorions.

Quelques cas limités de violence naissent ici et là : dans un centre de tri, une bagarre oppose deux préposés. Elle se solde par une affaire disciplinaire assez sérieuse, car l'un des deux a menacé l'autre à l'aide d'une arme blanche.

Après enquête, comme le stipule la réglementation, ce dernier est invité à venir consulter son dossier, dans mon bureau. Le Chef d'Etablissement me téléphone pour me conseiller de ne pas le recevoir seule, car il est « dangereux ». Après réflexion, je décide de passer outre la recommandation.

Quand l'homme en question se présente, je n'en mène pas large. Il pénètre le sourire aux lèvres, s'installe confortablement dans le fauteuil en face de moi. Il consulte toutes les pièces de son dossier, signe le procès-verbal sans broncher et déclare : « J'espère ne pas être licencié car je suis père de deux garçons en bas âge » et il me tend une photo de deux adorables bambins. Cette attitude

absolument inattendue me décontenance, mais quand il prend congé, je comprends tout : « Au revoir Madame l'Assistante Sociale ».

Quant la tension nerveuse devient trop forte, je possède un excellent remède : la natation. La piscine Hébert se trouve à cinq minutes à pieds de la Direction ; j'y effectue quelques longueurs de bassin, soit le matin avant ma prise de service, entre 7 et 8 heures, soit pendant l'heure du déjeuner, en fonction du programme de travail de la journée.

Tous les mois, se tient un Conseil de Direction qui réunit, sous la présidence du Chef de Service, tous les Chefs d'Etablissement et les responsables de Division. Au cours de l'un d'eux deux discussions importantes nous animent. L'une concerne la passation du bureau d'ordre des services ambulants de la Direction au Centre de PARIS EVANGILE, devenu la tête de pont de tous les services ambulants du Nord et de l'Est, l'autre l'arrivée de plus en plus importante de femmes dans tous les services et par-dessus tout au transbordement.

Le chômage s'étend donc un nombre croissant de jeunes filles se présente à tous les concours pour lesquels elles remplissent les conditions de candidature.

En ce qui concerne le premier point, le problème porte sur le transfert de positions de travail vers le Centre, mais surtout le volontariat des personnels affectés sur ces positions pour changer d'affectation. Finalement la résolution suivante est adoptée : seuls les volontaires seront transférés, les autres changeront d'attributions en fonction des vacances d'emploi qui se produiront à la Direction. Ces Messieurs comptent sur moi pour que j'agisse avec diplomatie pour obtenir le plus possible de déplacements volontaires.

En ce qui concerne le second point, les Directeurs d'Etablissement estiment le travail du transbordement mal adapté à la force physique des « demoiselles » le maximum de poids des sacs de courrier fixé à 25 kg, déjà trop élevés pour elles, étant souvent dépassé dans les relations internationales. Il nous faut pourtant faire face à cette situation, car, à l'évidence, la Direction des Postes ne peut absorber toutes les lauréates. J'estime que nous devons intervenir auprès des services concernés pour obtenir une diminution du poids maximum des sacs en question dans l'attente de l'extension de la mécanisation.

Toutefois, je donne une information qui surprend l'auditoire :

Par rapport à leurs effectifs réciproques, les demandes d'exemption du port de charges lourdes émanent davantage d'agents masculins que d'agents féminins.

Le Directeur nous révèle la suppression prochaine des services ambulants de jour « les primo ». La transformation totale des moyens d'acheminement du courrier s'amorce et avec elle les problèmes humains qu'elle va poser.

Les études d'effectifs ordonnées par l'Administration Centrale se multiplient répercutées par la Direction Régionale.

Un bulletin officiel agite alors tous les services : l'application de la loi sur les 39 heures. L'élaboration des règlements intérieurs se négocie au cas par cas, centre par centre, avec les représentants du personnel.

Alors que ces bouleversements me préoccupent, un soir, mes voisins m'annoncent leur prochain déménagement. Cette nouvelle m'afflige car leur Amitié m'aide souvent à supporter une solitude parfois difficile à vivre. Heureusement, ils restent à CHELLES. L'environnement dans notre immeuble se dégrade. Nous avons subi une invasion de cafards. De plus, le bruit répercuté par les minces cloisons de béton devient intolérable. La mode des chaînes Hi-Fi s'instaure et avec elle la résonance des basses d'accompagnement qui fait vibrer les murs.

Mémoire de femme aux PTT

Des enfants livrés à eux-mêmes n'hésitent pas, pour ne pas interrompre leurs jeux, à uriner dans le hall de la cage d'escalier.

Face à cette situation, j'ai ouvert un plan d'épargne logement, mais il n'arrive à expiration que dans deux ans.

Je me fais donc une raison.

A la Division Personnel, une question sanitaire agite le service : risque de contamination de tuberculose bacillaire.

Nous avons été alertés par la Direction des Affaires Sanitaires, des mesures draconiennes de prévention vont être mises en place, nous en assurerons l'intendance. De nombreux agents se portent volontaires pour effectuer des comptages de courrier, l'interpénétration entre Direction, Centres et bureaux ambulants revêt une grande importance, d'où une liste impressionnante de personnes concernées par le dispositif mis en place par la D.A.S.

Une première séance de radiographie est organisée suivie d'une autre trois mois plus tard et d'une vaccination collective. En définitive, la contamination n'a touché personne.

Au sujet des problèmes sanitaires, la parution d'un Bulletin Officiel me procure un grand soulagement. Il s'agit de la suppression des « Congés de longue durée ». Les affections qui y donnent droit entrent maintenant dans la catégorie des « Congés de longue maladie », plus étendue.

Je repense à tous les cas de conscience que nous posait la lettre informant un agent qu'au titre de tel article, il bénéficiait d'un « Congé de longue durée ». Quand il s'agissait d'un cancer, nous supprimions parfois le numéro de l'article, quand l'Assistance Sociale nous signalait la fragilité de l'intéressé, mais comme seuls trois types de maladie ouvraient droit à ce congé, les maladies mentales, la tuberculose et le cancer, la conclusion s'imposait vite. Je me rappelle la réflexion désabusée d'un agent venu s'informer de ses droits : « j'ai compris, je suis foutu ».

En ma qualité de responsable de la Division Personnel, ce problème m'a toujours préoccupé : le respect du secret médical.

Dans certains cas prévus par la réglementation, il est presque impossible à tenir, par exemple dans le cas d'un stagiaire inapte physiquement, ou dans celui d'un titulaire faisant l'objet d'une mise à la retraite pour invalidité après épuisement de ses droits à congé de maladie. Dans la première hypothèse, le dossier doit être soumis à une Commission Paritaire. Les représentants du personnel appelés à siéger ont le droit de venir consulter au préalable les pièces examinées par la Commission. Ils ont donc obligatoirement connaissance des conclusions médicales. De même dans la seconde hypothèse, représentants de l'Administration et représentants du personnel siègent sous la présidence d'un Médecin du Comité Médical.

Je rends hommage ici à tous les membres élus des Commissions qui se sont succédés, jamais au cours de ma carrière je n'ai eu à déplorer la moindre indiscretion de leur part.

Hantises de nos permanences, les alertes à la bombe se multiplient.

Quand elles se produisent dans la journée, le même cérémonial se déroule. Tout le personnel évacue l'immeuble et se regroupe sur un site qui a été déterminé à l'avance. Des policiers effectuent des recherches dans toutes les pièces. Quand ils sont certains qu'il s'agit vraisemblablement de l'œuvre d'un mauvais plaisantin, nous réintégrons nos bureaux respectifs, non sans conserver une légère appréhension.

Alors que mes collaborateurs continuent courageusement à s'initier à leur tâche, je me tords violemment la cheville en descendant du train Gare de l'Est. Police secours me transporte à l'Hôpital St Louis de sombre mémoire, où l'interne de service aux « urgences » diagnostique une entorse avec déchirure de ligaments (sic).

Mémoire de femme aux PTT

Cette fois, le nombre restreint de voitures de service joint aux nombreux déplacements des cadres pour des réunions et séminaires divers, ne me permet pas d'obtenir qu'un chauffeur vienne me chercher à domicile. Le téléphone de fonctions remédie à cette situation. Tous les jours, je travaille à l'aide de cet instrument avec mes collègues.

Dès que je peux effectuer le trajet sans risque, je reprends mes responsabilités.

Nous faisons alors face à un complet « chambardement » en raison des réductions d'effectifs dans certains centres et des premières suppressions de services ambulants jugés trop « coûteux » comme le « PARIS à GIVET ».

D'autre part, en raison des grèves à répétition de la S.N.C.F., l'Administration remplace de plus en plus souvent le rail par la route.

Pour nombre de mes collègues et moi-même, ces arrêts de travail constituent une fatigue supplémentaire. Le trajet de Chelles à la Porte de la Chapelle devient un vrai parcours du combattant, compensé de temps à autre par un geste de solidarité de la part d'automobilistes.

Aussi m'arrive-t-il de parvenir au bureau à l'aide des véhicules les plus divers.

Sur le plan personnel, enfin mon Plan d'Épargne Logement arrive à expiration. Aussitôt, par l'intermédiaire d'une agence immobilière, je me mets en quête d'un appartement. Après en avoir visité plusieurs, j'opte pour celui que j'occupe actuellement. Excentré, tout en étant proche d'une rue commerçante, il est situé au pied d'une colline appelée la « montagne de Chelles ». Tous les dimanches matins, j'effectue une randonnée à vélo, importante thérapie, qui associée à la natation, m'aide à surmonter les séquelles de mon grave accident de 1971. J'ai la chance, dans ma nouvelle résidence, de me trouver à 100 mètres d'une piste cyclable qui me mène jusqu'à un bois interdit aux voitures le dernier jour de la semaine et les jours fériés.

Grâce à ces deux sports, je me fais une raison. En effet si je peux encore effectuer des randonnées pédestres en montagne, entre 1000 et 2000 mètres, les vertiges m'interdisent la marche en haute altitude et surtout l'escalade qui mettrait ma vie et celle des autres en danger.

Le Président de notre Section Mutualiste, un collègue au dévouement sans limite, me conseille uniquement pour l'obtention de prêts aux meilleures conditions : prêt principal en 6 ans, prêt complémentaire en 15 ans. Ainsi, j'aurai payé la plus grosse part des emprunts quand je ferai valoir mes droits à la retraite. De plus, le cautionnement de la M.G.P.T.T. me dispense des frais de notaire.

Donc, le 24 août 1984, je m'installe dans ma nouvelle demeure. Le lendemain matin, j'apprécie d'être réveillé par les oiseaux et le bruissement du vent dans les arbres.

Mémoire de femme aux PTT

Quelques jours après, je pars en Autriche, rejoindre des amis allemands et belges, avec lesquels, depuis une dizaine d'années, j'effectue des randonnées montagnardes ; alors, je laisse là les cartons ; j'aurai toute une semaine à mon retour pour m'installer tranquillement.

Les touristes français s'aventurent rarement en Styrie et en Carinthie, provinces pourtant aussi belles que le Tyrol, mais beaucoup plus sauvages.

Après avoir atterri à Salzbourg et effectué 4 heures de train, je contemple à nouveau les couleurs extraordinaires que prennent, sous le soleil couchant, les roches cristallines du Massif du Dachstein.

Quand j'arrive à l'Hôtel-refuge où je séjourne, le patron m'accueille comme un membre de la famille et je retrouve avec joie mes compagnons de marche.

Le lendemain, afin de m'habituer progressivement à l'altitude, je décide d'effectuer seule une ballade dans les environs. Je chemine depuis une heure, lorsque j'entends hennir derrière moi : voici mon ami le Cheval. Chaque année, quand j'erre en solitaire, il m'accompagne sur une distance d'environ 4 kilomètres. Je lui offre une petite friandise, et quand il rebrousse chemin, j'admire sa belle crinière beige clair qui flotte sur sa robe brune. En cette année 1984, chevaux et bovins se promènent en toute liberté dans la montagne, ce qui n'est plus le cas depuis les championnats mondiaux de ski de fonds de 1998, en raison des clôtures qui ont été installées autour des champs.

Après quelques jours d'acclimatation, je me joins à notre petite équipe de randonneurs : l'amour des paysages alpins unit ainsi un professeur d'université d'HAMBOURG, son épouse, chercheuse scientifique, un Chef d'Orchestre retraité de COLOGNE, sa femme concertiste, une restauratrice de BRUXELLES et son mari, aveugle, dont elle est « les yeux » et moi-même, cadre « dit » supérieur de la Poste française. Le patron de l'hôtel, ancien guide de haute montagne, organise pour nous les parcours.

Après un peu plus de deux semaines, où mes yeux se sont imprégnés de beauté, mon cœur d'Amitié, je regagne mon nouvel appartement où je déballe enfin mes cartons sans énervement, et apprivoise peu à peu mon nouveau cadre de vie.

Avec optimisme, fin septembre, je reprends mes fonctions et apprends que l'un de mes deux collaborateurs me quitte pour la Division « Organisation et Acheminement », étape obligée avant l'affectation au « Contrôle ». Je comprends l'engouement de mes collègues pour cette voie. Si je n'étais pas moi-même trop marquée par les séquelles de mon accident, je l'aurais également choisie en raison de la liberté d'action qu'elle laisse, mais elle implique des voyages de nuit debout dans un train en marche, des visites en nuit également dans les centres de tri.

Heureusement, compte tenu du surcroît de travail que connaît la Division Personnel en raison des transferts d'effectifs, de la suppression de positions de travail dans certains Etablissements, la création dans d'autres, un nouvel Inspecteur Principal est nommé à la Division Personnel. Titulaire d'une maîtrise de droit, excellent juriste et grand travailleur, il va nous être très précieux.

Le Contrôle de gestion prend de plus en plus d'importance et les responsables du personnel assistent chaque mois à l'examen des tableaux de bord, établissement par établissement. Les situations d'effectifs sont évalués au « compte goutte » et entraînent de longues discussions, chaque Chef de Centre tentant de justifier ses chiffres. Les différends portent souvent sur les détachements permanents soit à titre syndical, soit à titre social.

Mémoire de femme aux PTT

Deux mois se passent.

Le 30 novembre 1984, sur le trajet domicile / bureau, au moment où je traverse sur un passage protégé, j'entends un bruit de freins... et je me retrouve au milieu de la chaussée faisant le grand écart, complètement hébétée. Dans la nuit, je n'avais pas vu arriver cette voiture noire, feux éteints. Je n'éprouve aucune douleur. Le conducteur se précipite. Sous la clarté du lampadaire, je constate sa pâleur. Heureusement, il roulait très lentement. Je pense en être quitte simplement pour la peur, mais l'automobiliste tient à appeler les pompiers et me voilà à nouveau en route pour un hôpital à bord d'un véhicule de secours. J'arrive au C.H.U. de LAGNY, où après de multiples examens, le médecin me laisse repartir en taxi, après m'avoir délivré un arrêt de travail de deux semaines, et recommandé de consulter mon médecin traitant. J'avertis, bien sûr, mon service, et fait venir mon médecin, car le corps moulu, je me trouve dans l'incapacité de me déplacer. Quand il arrive, il se moque gentiment de moi :

« Alors, la cascadeuse de Chelles, que vous est-il encore arrivé ? ».

Il me prescrit quelques séances de kinésithérapie.

Pendant la durée de mon indisponibilité, je travaille quotidiennement par téléphone avec mon nouvel adjoint.

Quand je me sens en état de reprendre mes fonctions, j'appréhende l'esprit caustique de certains. Mes craintes se justifient.

J'entends : « Jamais deux sans trois ». Mais je ne demeure pas en reste, je réplique : « La prochaine fois, la voiture ira à la casse et moi je serai indemne ».

Cette fois, j'ai peut-être tort, mais je ne tente rien sur le plan judiciaire, ayant été trop traumatisé lors de mon précédent accident par les visites « d'experts ».

Le Comité Médical me convoque, mais après deux visites, il constate que les conséquences de l'accident de trajet sont négligeables.

Les Conseils de Gestion, Pédagogique, de Direction, l'examen des tableaux de bord, du fonctionnement des services sociaux, etc... se poursuivent. En ma qualité de responsable de la Division Personnel et Affaires Sociales, j'assiste à toutes ces réunions de travail et je me félicite d'avoir conservé deux autres Inspecteurs Principaux pour assurer le « quotidien ».

Toutefois, une modification importante des structures nous facilite la tâche : toutes les écoles de tri et par voie de conséquence, les formateurs, sont placés sous l'autorité de la Direction des Services Ambulants. Cependant compte tenu de la tendance de cette dernière à associer étroitement les Directions de Ligne à la politique globale, tous les Directeurs adjoints et les Inspecteurs Principaux interviennent pendant le cours d'Inspecteur-Elèves, chacun à leur tour, pour présenter aux jeunes cadres le rôle que joue le corps de l'Inspection Principale dans les rouages de l'Administration.

En Septembre 1985, comme presque chaque année, je m'évade vers la Styrie pour retrouver mes compagnons de randonnée. Un beau soir, mes amis allemands m'annoncent : « A PARIS, Rathaus, Boum ! ». J'en déduis qu'une bombe a éclaté à l'Hôtel de Ville. Heureusement, à mon retour, j'apprends qu'il s'agit du bureau de poste voisin. C'est bien sûr, grave également, mais pas autant que l'aurait été une atteinte à la beauté architecturale de l'Hôtel de Ville et au symbole qu'il représente.

La Capitale vit dans le traumatisme des attentats qui se sont succédés. Nous recevons du Ministère des instructions strictes sur les mesures de sécurité à mettre en place. En ce qui le concerne, le service du personnel est chargé d'établir une carte de service au nom de tous les agents pour leur permettre de circuler dans les Etablissements.

Mémoire de femme aux PTT

Les Chefs de Service désignent des fonctionnaires chargés de filtrer les entrées.

Fin décembre 1985, comme tous les trois ans, la Division Personnel est chargée de l'organisation matérielle des Elections des Représentants du Personnel auprès des Commissions Paritaires. La Direction du Personnel et des Affaires Sociales de la Direction des Services Ambulants réunit tous les responsables pour une coordination des travaux.

Grâce, au niveau des « lignes », à la bonne entente entre militants syndicaux et personnel de la Direction, cette tâche fastidieuse s'accomplit dans la bonne humeur. Tout le monde participe aux travaux préparatoires : réception des bulletins de vote, répartition, réception, comptabilité, aménagement de la salle de dépouillement, dépouillement lui-même, calcul et proclamation des résultats.

Au cours de ma carrière à la Division Personnel, j'ai assisté à six élections de ce type, et je n'ai jamais eu à déplorer le moindre incident fâcheux. Je rends hommage à nouveau à cet état d'esprit « ambulante », à ce souci du travail bien fait et au sérieux qui animaient aussi bien les agents des services d'exécution que ceux des services administratifs.

Pour me remettre de la fatigue occasionnée par toute cette agitation, je m'octroie quelques jours de vacances vers le sud marocain. Il ne s'agit pas d'un circuit en car, je déteste cela, mais d'un voyage « découverte » style « Terre d'Aventures ». J'admire l'Atlas couvert de neige qui domine la vallée verdoyante du Dra, et l'ocre des villages, beaux à contempler malgré leur confort rudimentaire.

A Marrakech, la magnificence du palais et du musée impérial contraste avec la pauvreté des quartiers populaires.

Si ce type de voyage diffère des classiques séjours touristiques, sa durée trop brève ne permet qu'une approche superficielle de la région et de ses habitants.

Quand j'évoque le Maroc, me revient en mémoire la vision d'un vieux paysan seul dans son champ, courbé par la prière, dans la lumière dorée du soleil couchant.

Dès mon retour à la Direction, je constate une certaine effervescence dans l'ensemble de nos services.

Les médias évoquent de plus en plus l'épidémie de Sida.

Les demandes les plus farfelues nous parviennent : désinfection des locaux, parution d'un ordre de service invitant les personnes ayant été en rapport avec M.X ou Y. décédés de façon suspecte à consulter leur médecin... bien sûr, nous ne donnons pas suite à ces exigences. Notre rôle et le mien en particulier, consistent à essayer de calmer les esprits en fonction des informations fournies par le Corps Médical sur le mode réel de transmission de ce fléau.

Cette agitation à peine terminée, un autre sujet d'inquiétude se fait jour : un projet de fusion des Directions des Bureaux Ambulants de l'Ouest avec celle du Nord et de l'Est d'une part, des Bureaux Ambulants du Sud Ouest avec celle du Sud-Est d'autre part, et de la création d'une Direction de l'Aviation Postale.

Les audiences syndicales sur le devenir des services se multiplient malheureusement nous ne possédons encore aucune information précise.

Pourtant, nous continuons à recevoir des agents nommés dans nos Etablissements. La mixité des concours entraîne l'arrivée de jeunes femmes à tous les niveaux, en particulier à celui d'Inspecteur. Par contre, peu d'entre elles affrontent le Concours d'Inspecteur Principal.

Si les cadres d'exécution ont comme le personnel placé sous leur autorité, des vacances régulières, il n'en est pas de même pour les cadres « dits » supérieurs d'où la difficulté pour elles de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Mémoire de femme aux PTT

Malgré le début de féminisation de nos Centres, peu de femmes se portent candidates lors des élections des représentants du personnel auprès des Commissions paritaires. La raison en est simple : trop de réunions se terminent tard dans la soirée.

Lorsqu'une femme siège parmi les syndicalistes, je constate que les discussions traînent beaucoup moins. Les hommes aiment les longs préliminaires, les généralités sur le sort des « travailleurs », les femmes, elles, entrent directement dans le sujet, par exemple la défense d'un agent mal noté, d'un stagiaire faisant l'objet d'une demande de prolongation de stage, etc...

A ce stade, je me permets une petite digression. Invitée à Vienne, chez des amis autrichiens dont j'avais fait connaissance au cours de séjours en montagne, j'ai pu comparer la différence entre la vie professionnelle d'un cadre dans ce pays et dans le nôtre. Jamais je n'ai vu le Chef de Famille, pourtant dirigeant important d'un service dans un laboratoire pharmaceutique, arrivé en retard pour le repas familial. Les réunions de travail se déroulent dans la journée, entrecoupée à midi d'une pause collation de 20 minutes.

Au cours de ma vie professionnelle, j'ai assisté à nombre de séminaires, commissions, groupes de réflexion, études diverses, au cours de chacune de ces séances était servi un repas copieux qui se prolongeait assez tard dans l'après-midi, d'où la difficulté de reprendre ensuite les débats au cours de la digestion, et fatalement, compte tenu du programme prévu, souvent très lourd, les participants ne se séparaient qu'en fin de soirée. Je pense que là réside le problème pour les femmes dans tous les rouages de la société française que ce soit politique, syndicaliste ou professionnelle.

De grands changements se préparent dans l'organisation des services d'acheminement. En préliminaire, les études d'effectifs suivant des ratios savamment élaborés, se multiplient, orchestrées par le Contrôle de Gestion.

Alors que les réunions se succèdent, au cours d'une randonnée, je me tords à nouveau, la cheville, mais l'entorse semble plus grave que les deux précédentes : mon pied pend au bout de ma jambe. Je me fais conduire à la clinique de CHELLES, où le chirurgien décide de me plâtrer jusqu'au genou. Je dois compter quatre jours d'hospitalisation. La veille de la sortie, mon oncle me téléphone : « Demain, je viens te chercher ». Le lendemain, je l'attends en vain. Ma tante m'appelle : il est mort dans la nuit d'une crise cardiaque.

Au cours de ces dernières années, j'ai vu disparaître peu à peu les membres de ma famille. Ce deuil supplémentaire qui s'ajoute au décès récent du collègue auquel j'ai succédé, m'amène à une profonde réflexion sur mon avenir. Je remplis les conditions pour postuler le grade de Directeur Départemental Adjoint, mais cette promotion lucrative m'empêcherait de faire valoir mes droits à la retraite avant 60 ans, car je ne réunirai jamais les 15 années de service « actif » nécessaires.

Je réalise la fragilité de la vie et je prends ma décision : je renoncerai à me porter candidate.

Au bout d'un mois, le plâtre ôté, j'effectue des séances de kinésithérapie et de rééducation en piscine.

Pendant toute la durée de mon indisponibilité, le chauffeur m'apporte des documents qui me permettent de suivre l'évolution de la situation.

Quand je reprends mes fonctions, le trajet me paraît interminable et pénible. Heureusement, grâce à la proximité de la piscine Hébert, les séances de natation achèvent de me remuscler.

Mémoire de femme aux PTT

Arrive le récolement des candidatures aux tableaux d'avancement de grade. J'annonce ma décision de ne pas me présenter. Le Directeur surpris, me demande si j'ai bien réfléchi : pour gagner un an et demi de retraite, je perds beaucoup d'argent, mais je reste ferme.

Au cours de la cérémonie traditionnelle des vœux en janvier 1987, nous recevons la confirmation des bruits de « couloir » : les Directions d'Ambulants fusionnent deux à deux, et une Direction de l'Aviation Postale créée.

Un beau jour, le Directeur m'annonce l'arrivée à la Division Personnel d'une dame, ancienne receveuse, promue Directeur départemental Adjoint, âgée de près de soixante ans, elle devrait travailler encore trois ans pour obtenir l'indice terminal de son grade. L'un de mes deux collaborateurs va être affecté dans une autre division pour lui céder la place. J'avoue que cette nouvelle ne me réjouit pas outre mesure. Je pense : « dans un nouveau service, à son âge, elle ne va pas être très efficace, je vais me « payer » tout le travail ». L'avenir m'a donné tort.

Quand « Odile » arrive la sympathie naît immédiatement entre nous.

Nous avons délimité les attributions : « Pour être opérationnelle, me dit-elle, je dois œuvrer dans un domaine que j'ai exercé, je te propose de prendre les études d'effectifs et les problèmes de gestion qui y sont liés ainsi que les reclassements prioritaires ».

Cette partie du service ne me passionne pas outre mesure, cet arrangement m'agrée donc parfaitement.

Un évènement important bouleverse l'organisation de l'ensemble des Divisions : la fusion effective des Bureaux Ambulants de l'Ouest avec ceux du Nord et de l'Est. Nous ne déménagerons pas car le siège de la nouvelle entité se situe rue de l'Evangile, mais nous perdons notre Directeur placé à la tête de la Direction de l'Aviation Postale, pendant que celui de « l'Ouest » devient le « patron » de la Direction du Réseau Nord, le réseau Nord s'entend, la moitié Nord de la France, car nous gérons des lignes d'ambulants de Quimper à Strasbourg, en passant par Lille.

Au cours d'une sympathique cérémonie d'inauguration, nous découvrons notre nouveau « patron », un homme jeune, sportif, novateur, dynamique et ambitieux. Sa première action consiste à tenter de faire accepter au personnel les « horaires variables » qui s'accompagnent de l'inévitable installation de machines enregistreuses. Dans un premier temps, un vote négatif entraîne le maintien du système en vigueur : horaires fixes avec l'octroi de deux demi-journées de repos par mois. Après ce rejet, commence une longue période de persuasion avec présentation des avantages.

Finalement, un an plus tard le système des horaires variables est adopté. Seuls les cadres dits « supérieurs » en sont exclus, puisque par définition ils n'ont pas d'horaires (voir supra).

Notre nouveau Directeur apprécie la proximité de la piscine Hébert.

Je constate alors avec amusement qu'outre Odile qui avait adopté les séances de natation et moi-même, beaucoup de fonctionnaires de la Direction se découvrent soudain une passion pour l'eau chlorée.

La pratique du dos crawlé pendant l'heure du déjeuner devient hasardeuse aussi j'adopte dorénavant régulièrement les séances du petit matin, là je nage en toute quiétude.

Au fil du temps, la tâche s'alourdit. Dans tous les services de la poste des transferts de tâches, des modifications d'acheminement, entraînent des mouvements d'effectifs qui entraînent eux-mêmes une intense activité syndicale : demandes d'audiences, grèves à répétition, pétitions de protestation, malheureusement au fil du temps, peu à peu les centres de tri bureaux-gare et les « ambulants » voient leur trafic diminué.

Odile et moi, prenons notre retraite au cours de l'année 1990, la première en juillet, la seconde en décembre. Nous ne connaissons pas la mort totale des services ambulants, car beaucoup de soubresauts précèdent leur lente agonie. Pendant les mois qui nous séparent des « grandes vacances » nous ne chômons pas. Un projet nous aide à supporter le travail quotidien : nous avons décidé qu'aussitôt que j'aurai cessé mon activité, nous effectuerions la traversée du Hoggar avec « Terre d'Aventures ». Dans ce but, nous avons commencé un entraînement intensif : montée à pieds des huit étages de notre Direction, vélo, marche et bien sûr, piscine. Les séquelles de mon accident de 1971 m'inquiètent un peu, mais mon médecin traitant m'encourage : « les ressources du cerveau sont extraordinaires quand un être humain désire profondément accomplir le rêve de sa vie ». Il s'agit en effet pour moi d'un rêve d'enfant : les Touaregs, Pierre Benoist, Frison Roche, René Caillé, le Père de Foucauld, le Sahara...

Au mois de Juillet, Odile fête son départ, elle va beaucoup me manquer, mais le 5 décembre, je la suivrai.

Le Directeur me présente un Inspecteur Principal, appelé à me remplacer à la tête de la Division et qu'il me charge de « former ». Le nouvel arrivant me paraît tout de suite sympathique, intelligent et travailleur.

Nous avons d'excellents rapports professionnels et je lui confie bientôt des responsabilités car il apprend très vite. La Division Personnel et Affaires Sociales, devenue depuis celle des Ressources Humaines, sera bien dirigée, le Directeur n'a pas de soucis à se faire.

Arrive pour moi le grand jour. Plus de deux cent personnes assistent à la cérémonie et j'ai droit à une démonstration d'humour. Des membres de mon service, ont monté un petit scénario : l'un coiffé d'un bonnet de bain, des lunettes de plongée sur le nez et des palmes aux pieds, me remet une chemise bleue intitulée : Association des Maîtres nageurs des piscines de Paris. A l'intérieur, je trouve un diplôme m'octroyant la Médaille du Chlore, un autre arbore une pancarte : « Sherpa – Auxiliaire – du Haut Gard », un troisième enfin, revêtu d'un béret basque, une gourde tenue par une ficelle sur l'épaule et des espadrilles aux pieds, me lit un mot charmant : « Ho ! Claudine, vous qui avez été si longtemps notre « BERGER », nous vous souhaitons longue vie dans les chalets ». Je ris beaucoup mais suis très émue. Le reste de la cérémonie se déroule de façon classique, discours d'usage, buffet, champagne, mais le cadeau est plutôt inhabituel : duvet pour nuits passées à la belle étoile dans le désert, doudoune, vêtements de sport.

Les réjouissances terminées, Odile me raccompagne en voiture à mon domicile et nous attendons de recevoir les instructions pour notre trekking. Cela ne tarde pas : étiquettes de bagages, cartes d'itinéraires, recommandations vestimentaires, rien ne manque.

En Janvier 1991 éclate la Guerre du Golfe. Notre beau projet tombe à l'eau. Depuis, les événements d'Algérie n'ont jamais permis à « Terre d'Aventures » de le reprogrammer. Le Hoggar n'est plus qu'un beau rêve inaccessible car même si des randonneurs pouvaient à nouveau sillonner ces montagnes, je ne serais plus en condition physique suffisante pour l'entreprendre.

Néanmoins, avec Odile, devenue l'une de mes amies, nous avons accompli une longue randonnée pédestre en Crète, ainsi duvet, doudoune et vêtements de sport ont quand même servi. Ce périple m'a également permis d'avoir moins de regrets pour le songe évanoui, car j'ai beaucoup souffert de la colonne vertébrale, on n'est pas renversé deux fois impunément par une voiture.

J'apprécie beaucoup la liberté que me donne la retraite. Elle me permet d'être davantage à l'écoute de ceux que j'aime, de peindre, de voyager, de me cultiver.

Mémoire de femme aux PTT

Je ne perds pas entièrement le contact avec mon ancien milieu professionnel, puisque deux fois par an, collègues encore en activité et retraités se réunissent pour un agréable repas au cours duquel nous évoquons bien sûr le passé, mais nous informons aussi du présent.

Quand je pense au déroulement de ma carrière, je considère avoir eu beaucoup de chance, car j'ai connu une époque où l'absence de diplômes universitaires ne constituait pas un obstacle pour atteindre un niveau élevé dans l'Administration qui organisait pour les plus courageux d'excellents cours pour leur permettre de participer aux concours qu'elle organisait. Je n'ai pas souffert de ma condition de « femme » dans un environnement pourtant très viril. J'ai croisé beaucoup de personnages sympathiques, d'autres pittoresques, très éloignés de l'image classique du « fonctionnaire bureaucrate ». La profession fut peut être pour moi la compensation d'une vie personnelle souvent douloureuse.

CHELLES, août 2000